

VILLE DE  
**Châtillon**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté · Égalité · Fraternité*

**MAISON DES ENFANTS - BULLETIN D'INSCRIPTION (ENFANT) – PÉRIODES SCOLAIRES**

**Je soussigné(e),**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

TÉLÉPHONE du père : .....-.....-.....-..... / de la mère : .....-.....-.....-.....

ADRESSE MAIL : .....@.....

ADRESSE : .....

**agissant en qualité de** représentant(e) légal(e) de l'enfant :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

ADRESSE : .....

ÉCOLE FRÉQUENTÉE : ..... CLASSE : .....

**inscris** mon enfant en périodes scolaires à l'atelier de : .....

jour et heure : .....

=> pour un montant total de.....euros, payable en une (1), deux (2) ou trois (3) fois.

Numéro du ou des chèque (s) TRIMESTRE 1 .....

Numéro du ou des chèque (s) TRIMESTRE 2 .....

Numéro du ou des chèque (s) TRIMESTRE 3 .....

Banque : .....

**Documents photocopiés à fournir :**

- une photo d'identité
- la pièce d'identité des parents
- un justificatif de domicile daté de moins de trois mois
- un certificat médical (pour les ateliers de danse uniquement)
- une copie du carnet de vaccination à jour ou une attestation de vaccinations obligatoires établie par un médecin
- une attestation d'assurance péri et extra-scolaire
- une copie du jugement/de la décision/de la convention à jour concernant l'autorité parentale, le droit de garde et d'hébergement, le cas échéant (première page, dernière page avec les signatures et pages concernant les renseignements susmentionnés)

**précise** que mon enfant :

bénéficie d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) :  oui  non

Précisions (exemples : asthme, allergies...) : .....

a des allergies alimentaires :  oui  non

Précisions : .....

est en situation de handicap :  oui  non

Précisions : .....

Si oui, il convient de prendre rendez-vous avec la direction de la structure.

porte des lunettes :  oui  non

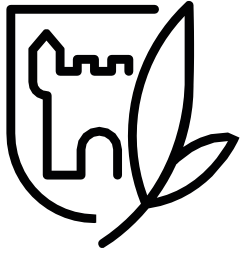
peut être maquillé :  oui  non

En cas d'allergie, il convient de donner à l'enfant son propre kit maquillage.

**autorise**  **n'autorise pas** mon enfant (âgé de 9 ans et plus) à quitter la Maison des enfant seul (si oui, tous les jours à partir de .....h.....).

**autorise** les personnes majeures ou mineures (âgées de plus de 13 ans) ci-après mentionnées à venir chercher mon enfant à la Maison des enfants, sur présentation d'une pièce d'identité :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN AVEC L'ENFANT	COORDONNEES TELEPHONIQUES



VILLE DE  
**Châtillon**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté · Égalité · Fraternité*

**autorise**  **n'autorise pas** la commune de Châtillon (92320) à titre gracieux, sans limitation dans le temps, à :

- photographier mon enfant et/ou le filmer, reproduire et exploiter son image, en tout ou partie, fixe ou en mouvement, dans le cadre suivant : communication, information et promotion des activités de la Maison des Enfants de la commune de Châtillon (92320) et plus largement de la commune de Châtillon (92320) ;
- exploiter et utiliser directement les images et vidéos sous toutes formes et tous supports que ce soit, notamment le site internet, les réseaux sociaux et publications de la commune de Châtillon (92320), par exemple Facebook, Twitter, Instagram, des flyers, brochures, journaux d'informations Châtillon Infos, affiches... ;

**garantis** que mon enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou sa voix et reconnais être informé(e) que :

- la commune de Châtillon (92320) s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images, vidéos et sons susceptible de porter atteinte à sa dignité et/ou vie privée, et plus largement, à toute utilisation qui pourrait avoir un caractère préjudiciable pour sa personne ;
- les photographies, vidéos et/ou sons seront conservées dans la médiathèque du service communication de la commune de Châtillon (92320), dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, je bénéficie auprès de ce service d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations le concernant ;

**reconnais être informé(e)**, dans le cadre de ma demande d'inscription, que :

- les données collectées sont obligatoires et font l'objet d'un traitement automatisé strictement confidentiel destiné à traiter ma demande, me tenir informé(e) de l'avancement de celle-ci, l'archiver conformément à la réglementation en vigueur ;
- la base légale du traitement des données confidentielles concernant mon enfant est mon consentement ;
- les informations collectées sont destinées à la maison des enfants de la commune de Châtillon (92320) et à tout autre destinataire habilité ;
- les informations communiquées ne sont ni confiées, ni cédées, ni échangées avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, ni revendues à des tiers à des fins commerciales ou de prospection ;
- la durée de conservation des informations communiquées se limite au temps nécessaire au traitement de ma demande et à l'archivage de celle-ci selon les durées réglementairement prévues ;
- je dispose, conformément au règlement européen n°2016/679/UE sur la protection des données personnelles du 27/04/2016 et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06/01/1978, d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement, d'opposition pour motifs légitimes, de limitation du traitement des données me concernant (ces droits s'exercent sur simple demande adressée par courrier à Madame la Maire de la commune de Châtillon (92320) ou par courrier électronique au délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : [dpo@chatillon92.fr](mailto:dpo@chatillon92.fr)) ;
- je peux consulter le site internet [cnil.fr](http://cnil.fr) ou celui de la commune de Châtillon (92320) pour plus d'informations ;
- je peux introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) si je considère que mes droits ne sont pas respectés ;
- ma responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de fausse déclaration ;

**certifie** :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Maison des Enfants ;
- que l'ensemble des renseignements portés sur ce formulaire d'inscription est exact et je m'engage expressément à signaler toute modification.

Fait à....., pour servir et valoir ce que de droit.

Date : ...../...../.....

Signature :

Il est rappelé que :

- conformément à l'article 441-6 du Code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

- conformément à l'article 441-7 du Code pénal :

« Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui, soit en vue d'obtenir un titre de séjour ou le bénéfice d'une protection contre l'éloignement. »